

Procédure de signalement des situations de radicalisation

Accueils collectifs de mineurs



Plan de la présentation

- Contexte
- Qu'est-ce que la radicalisation ?
- Objectifs de présentation
- Que faire lorsqu'on pense être en face d'un phénomène de radicalisation ?
- A quoi donne lieu mon signalement
- Indicateurs de basculement
- Formulaire de signalement
- Outils

Contexte

- Une **politique de prévention** impulsée par l'État depuis 2014
 - Plan de lutte contre la radicalisation et lutte contre le terrorisme (PART) avril 2014
 - Circulaires du Ministre de l'intérieur des 29 avril 2014 et 19 février 2015
 - (mise en place de cellules de suivi et d'accompagnement des personnes en voie de radicalisation ou radicalisées et de leurs familles (après signalement))
 - Désignation d'un référent « prévention radicalisation » en Préfecture

Contexte

- Instruction du 27 juillet 2016 du **Ministre de la Ville Jeunesse et Sport** : mise en œuvre du Plan d'Action contre la Radicalisation et lutte contre le Terrorisme (PART) pour la mesure 45 (champ sportif et par extension de l'animation)
- Désignation d'un référent « prévention de la radicalisation » au sein des DDCS (Stéphanie DESEEZ, stephanie.deseez@var.gouv.fr), interface avec le référent Préfecture
- Diffusion d'un guide ministériel de prévention



PRÉFET DU VAR

Qu'est-ce que la radicalisation ?

- Pas de définition légale
- **Définition** (Conseil de l'Europe) : *processus dynamique par lequel un individu accepte et soutient l'extrémisme violent de manière croissante. Les raisons motivant ce processus peuvent être idéologiques, politiques, religieuses, sociales, économiques ou personnelles.*
=> approche sociologique et psychologique
- Phénomène complexe à appréhender reposant sur **trois caractéristiques** :
 - Un processus progressif
 - Une adhésion à une idéologie extrémiste
 - Une adoption de la violence

Qu'est-ce que la radicalisation ?

Caractéristiques à compléter d' **indicateurs objectifs de basculement** dans les domaines suivants :

- Rupture
- Environnement personnel de la personne
- Théorie et discours
- Techniques
- Judiciaire

=> Notion complexe, plurifactorielle et à manier avec beaucoup de précautions

=> Articulation avec la lutte contre les dérives sectaires

Objectifs de la présentation

- Informer sur les **procédures** et **outils** à utiliser et à diffuser auprès des professionnels au contact des publics
- Afin de vous/les aider à **appréhender** au mieux les phénomènes de radicalisation et les moyens pour les prévenir ou **réagir efficacement**

Que faire lorsqu'on pense être en face d'un phénomène de radicalisation ?

- **Analyser les faits**

- Indicateurs de basculement (nationaux)
- Formulaire de signalement

- **Se faire conseiller si de besoin** : Numéro vert **0 800 005 696**

- Ouvert aux familles, proches et professionnels
- Plateforme nationale

Pour :

- signaler une situation inquiétante
- Obtenir des renseignements sur la conduite à tenir (psychologue)
- Être écouté et conseillé dans les démarches

Le cas échéant, effectuer le signalement par le Numéro Vert



A quoi donne lieu mon signalement ?

- Un signalement est confidentiel
- Un signalement peut être fait en cas de moindre doute
- Pas de suite systématique
- Vérifications complémentaires pour analyser la pertinence ou non d'engager une procédure d'alerte

Si situation avérée :

- Saisine de la cellule de suivi
- Ou services de police ou services de la justice
- La procédure de signalement n'est pas de la responsabilité de son auteur (vous ou un professionnel) en ce sens que la suite de la procédure ne lui appartient plus.



Indicateurs de basculement

5 domaines :

- Ruptures
- Environnement personnel de l'individu
- Théories et discours
- Techniques
- Judiciaire

Indicateurs de basculement

1- Ruptures :

- comportement de rupture avec l'environnement habituel
- Changement d'apparence (physique, vestimentaire)
- Pratique religieuse hyper ritualisée

Indicateurs de basculement

2- Environnement personnel de l'individu :

- Image paternelle et/ou parentale défailante voire dégradée
- Environnement familial fragilisé
- Environnement social
- Traits de personnalité
- Réseaux relationnels

Indicateurs de basculement

3- Théories et discours :

- Théories complotistes et conspirationnistes
- Changements de comportements identitaires
- Prosélytisme

Indicateurs de basculement

4- Techniques :

- Usage des réseaux virtuels ou humains
- Stratégies de dissimulation/duplicité

Indicateurs de basculement

5- Judiciaire :

- Condamnation pénale et incarcération
- Antécédents
- Commission de certaines infractions
- Comportement en détention

Formulaire de signalement

Document téléchargeable sur site :

<http://www.interieur.gouv.fr/Dispositif-de-lutte-contre-les-filières-djihadistes/Asistance-aux-familles-et-prevention-de-la-radicalisation-violente/Votre-signalement>



Procédure de signalement

Dès le repérage des premiers signes de basculement dans la radicalisation

- sur la base d'une situation de radicalisation appréhendée de manière précise et objective, en s'appuyant sur les indicateurs de basculement définis au niveau national
- il convient de faire un signalement aux autorités compétentes en privilégiant l'utilisation du numéro vert :

**Centre National d'Assistance et de Prévention de la Radicalisation
(CNAPR)**

N° VERT : 0 800 005 696

du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

Ouvert aux familles, aux proches et aux professionnels

- en dehors des heures d'ouverture, le signalement peut se faire par courriel sur le site du Gouvernement : www.stop-djihadisme.gouv.fr
- le signalement peut aussi être effectué via l'appel au 17 (cas d'urgence)



Procédure de signalement

- ▶ Pour les professionnels
 - le signalement peut se faire directement **au N° VERT**
 - en présence d'une situation d'urgence justifiant de déroger au recours au numéro vert, il convient de contacter le référent radicalisation en DDCS
- ▶ Fournir le formulaire de signalement concernant la personne estimée en situation de radicalisation (pour que le signalement puisse être pris en compte et évalué)
- ▶ Informers le référent du signalement (stephanie.deseez@var.gouv.fr)

Outils de prévention

- Procédure de **signalement**
- Guide « acteurs du sport et de l'animation » (Ministère de la ville, jeunesse, sport)
- **Plaquette** et **brochure** de sensibilisation vis-à-vis de la radicalisation
- Actions de **formation** des intervenants en contact avec le public organisées par la Préfecture : contacter le référent départemental
(stephanie.deseez@var.gouv.fr)

STOP-DJIHADISME.GOUV.FR

RADICALISATION

VIOLENTE,

ENRÔLEMENT

DJIHADISTE.

FAMILLES, AMIS : SOYEZ VIGILANTS

Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation

0 800 005 696 Service & appel gratuits

 @stopdihadisme  Stopdihadisme



PRÉFET DU VAR

Guide du MVJS : « acteurs du sport et de l'animation mieux connaître, mieux comprendre et mieux prévenir les phénomènes de radicalisation »

- A destination des **professionnels institutionnels**
- A destination des **acteurs de terrain : diffusion**
 - comités départementaux et clubs sportifs,
 - Accueils collectifs de mineurs
 - associations de jeunesse et d'éducation populaire,
 - Organismes de formation
 - Élus des collectivités territoriales
 - À télécharger sur :
http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/prevention_radicalisationsport_3_2_.pdf

Guide du MVJS

- Fiche 1 : comment définir la radicalisation ?
- Fiche 2 : depuis quand parle t-on de radicalisation ?
- Fiche 3 : comment expliquer et prévenir un basculement dans la radicalisation ?
- Fiche 4 : comment le champ du sport et de l'animation contribuent à prévenir la radicalisation ?
- Annexes :
 - tableau des indicateurs de basculement et sa fiche explicative
 - Circulaires ministérielles
 - Répertoires ressources
 - Fiche sur le rôle des acteurs du sport en matière de repérage et de signalement des situations de radicalisation